RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DE LA LOZÈRE

Première Circonscription

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES — SCRUTIN DU 23 JUIN 1968

Electrices, Electeurs !..

L'avenir de la Lozère est lié à un choix politique requèrant de profondes réformes de structures.

Dix ans de gaullisme ne nous ont, dans ce domaine, apporté que des désillusions.

La zone spéciale d'action rurale ne nous a valu aucun avantage notable.

La zone de rénovation rurale, récemment créée par le même Pouvoir ne saurait être différente de sa devancière. Et la conception même du Parc National des Cévennes témoigne d'un autoritarisme que nous rejetons.

Les collectivités locales continuent à se débattre dans d'inextricables difficultés financières qui leur interdisent toute initiative susceptible de modifier profondément les conditions de vie et de production, et de rompre leur isolement.

Le département, dans les conditions actuelles de la concurrence nationale et internationale, ne saurait survivre sans une aide **particulière** et **importante** des Pouvoirs Publics.

Voici ce que l'installation d'un authentique gouvernement de progrès nous permettrait de réaliser :

Pour stimuler notre Agriculture...

a) Revalorisation de l'indemnité viagère de départ accordée sans restriction aux fermiers et aux propriétaires quittant leurs fonds.

b) Prêts d'installation à 3 % en 20 ans, atteignant 90 % du capital d'exploitation avec différé d'amortissement ; cautionnement basé sur la qualification technique de l'exploitant ; assouplissement général du régime des prêts.

c) Extension des subventions de remembrement aux échanges amiables de parcelles.

d) Encouragements substantiels aux reboisements réalisés au profit des seules collectivités locales et groupements forestiers d'agriculteurs.

e) Mise en place des structures de vulgarisation indispensables à la formation technique et économique des exploitants.

Dans le domaine de l'Education Nationale...

a) La fermeture d'écoles, **limitée au strict minimum**, impliquera la création **préalable** de moyens de transport et de cantines **rigoureusement gratuits,** dans les centres d'accueil.

b) Maintien en activité de tous les C. E. G. et C. E. S. en exercice.

c) Maintien des Ecoles Normales départementales.

d) Organisation démocratique de l'orientation scolaire et professionnelle.

Au profit des Jeunes...

Amélioration des conditions d'emploi grâce à une politique de réelle décentralisation industrielle et administrative.

Création et animation de Maisons de Jeunes et de la Culture dans les principaux centres du département.

Pour les Travailleurs ...

Suppression des zones de salaires.
Abrogation des ordonnances sur la Sécurité Sociale.
Retour au régime de gestion antérieur des Caisses de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales.

Au sujet du Parc National des Cévennes...

Nous ne saurions tolérer sa conception actuelle qui :

— n'accorde pas aux populations concernées une représentation valable au Conseil d'Administration,
— ne donne aucune précision sur les réalisations envisagées, ni sur les conditions de recrutement du personnel à engager,
— ne garantit pas la sauvegarde des droits légitimes des propriétaires.



Electrices, Electeurs...

Malgré la présence, à l'Assemblée Nationale, de deux députés de la majorité, la Lozère n'a reçu jusqu'à ce jour que des aides dérisoires. Nos représentants ont cautionné, sans équivoque, la politique de prestige et d'investissements improductifs de l'actuel gouvernement.

Il importe de déléguer à leur place des hommes de progrès qui, seuls, peuvent faire aboutir les réformes qui s'imposent dans l'intérêt du Département et du Pays.

Electrices, Electeurs...

ASSUREZ L'AVENIR DE LA LOZÈRE EN VOTANT POUR LES CANDIDATS DE LA

Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste

Dr Jean MASSADOR

Médecin à Mende — Ancien Prisonnier de Guerre

Remplaçant éventuel : Fortuné CHABROL
Conducteur de Travaux - Maire de St-Frézal-de-Ventalon

IMP. BARBARAY - LANGOGNE 48